

SOMMAIRE

Une : Droits et libertés – Orga et Vie syndicale / **p.2** Compte rendu du CEF du 14 novembre 2023 / **p.3** Sionisme, antisionisme, antisémitisme, les mots ont un sens... / **p.4** Tract : " Sans mobilisation, pas d'avancée sociale ! Sans grève, pas de progrès !"

l'agenda



**43^{ème} Congrès
de la FNIC-CGT
du 25 au 29 mars 2024**



Réunions fédérales à venir

23/11	CPNEFP Plasturgie
23/11	CPPNI Pétrole
29/11	CPNE Chimie
05/12	AG des Labo de Biologie Médicale
06/12	Journée d'étude "Agissements sexistes Harcèlement sexuel"
07/12	CPNSS Pétrole
07/12	CMPPNI Chimie
11/12	CPPNI-CPNEFP Officines

Droits et libertés

■ Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA) et travailleur intérimaire

Par 2 décisions d'octobre 2023, n° 21-24.161 et n° 22-21.845, la Cour de cassation précise que l'attribution de la prime PEPA dans une entreprise utilisatrice ne déroge pas à l'article L 1251-18 du Code du travail pour un salarié intérimaire, dans le cadre du principe de l'égalité de rémunération entre les intérimaires et les salariés permanents de l'entreprise utilisatrice.

En conséquence, dès lors qu'un salarié permanent aurait bénéficié de cette prime, le salarié intérimaire a le même droit, peu importe que l'accord d'attribution de la prime ait exclu les salariés intérimaires ou qu'une prime PEPA soit aussi attribuée dans l'entreprise de travail temporaire.

Dans ce 2^{ème} cas, le salarié intérimaire peut donc cumuler les 2 primes.

Ces décisions s'appliquent aussi dans le cadre des primes de partage de la valeur (PPV).

Les chiffres

29 avril 2022, John Kirby,
Porte Parole du Conseil de sécurité
nationale américain, déclare sur la
guerre en Ukraine
« Il est difficile de regarder cer-
taines images et d'imaginer qu'un
dirigeant sérieux puisse faire ça. »

Orga et vie syndicale

■ Clôture de l'exercice CoGeTise 2022

La confédération a fixé la clôture de l'état cogetise au 31 décembre 2023 pour l'exercice 2022.

Ce qui veut dire qu'il nous reste un mois pour que les syndicats n'ayant reversé aucune cotisation pour l'exercice 2022 s'acquittent du retard. Le dernier état CoGéTise du 31 octobre 2023 nous indique que nous avons toujours un retard de 43 FNI et 7 754 timbres. Le point positif c'est que nous continuons à progresser sur la syndicalisation avec 1 236 nouveaux adhérents pour l'année 2023, alors que nous étions déjà en progression sur 2022 avec 1 115 nouveaux adhérents. Ces chiffres sont encourageants, même si nous savons que cela ne suffit pas. En effet, les nouvelles adhésions enregistrées dans CoGiTiel permettent à peine de combler la perte d'adhérents.

Chacun d'entre nous sait à quel point il est important pour l'avenir de notre CGT de maintenir le travail engagé sur la syndicalisation, qui nous permettra de construire un rapport de forces plus conséquent pour gagner des droits nouveaux.

23 octobre 2023 John Kirby
déclare sur la guerre à Gaza
« C'est la guerre. C'est un combat,
c'est sanglant, c'est moche, cela sera
chaotique, des civils innocents vont
être touchés. »



L'actualité du MILITANT des industries chimiques est une publication de la FNIC (Fédération Nationale des Industries Chimiques)

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil cedex

Tél. : 01 84 21 33 00 / www.fnic-cgt.fr / e-mail : contact@fnic-cgt.fr

Directeur de publication : Emmanuel Lépine

Bimensuel - 1,06 euro

ISSN : 1762-4991 - N° de CPPAP : 1025 S 06566

Imprimé par nos soins

Actualité fédérale



Compte rendu du **Comité Exécutif Fédéral** du 14 novembre 2023

En début de réunion, nous avons observé une minute de silence en mémoire des Camarades Rose Fausti et Jean Fréval qui nous ont quittés dernièrement.

L'actualité internationale est marquée par la guerre que mène l'État d'Israël contre les Palestiniens de GAZA. Si les bombardements font suite aux massacres orchestrés par le Hamas et les prises d'otages, on ne peut ignorer l'apartheid ainsi que la colonisation des territoires palestiniens et de Cisjordanie depuis 1967.

Nos médias du Capital se sont focalisés sur la marche contre l'antisémitisme du 12 novembre, délaissant, de fait, tous les autres conflits dans le monde comme au Soudan, Congo ou en Birmanie, par exemple. Reste encore le conflit en Ukraine pour combler les trous dans les médias.

Et en France, plus d'info. Rien ou pratiquement rien sur les 49-3 pour faire passer les lois de Finances et les motions de censures qui s'ensuivent. Rien sur les grèves dans les entreprises pour les salaires et les conditions de travail. Et pas grand chose sur l'inflation, hormis pour dire qu'il y a un ralentissement des augmentations de prix sur 12 mois et en délaissant volontairement les augmentations sur les mois précédents.

Action de la CES, du 13 décembre, à Bruxelles : en l'absence de stratégie de luttes, les membres du Comité Exécutif Fédéral décident, à l'unanimité, qu'il n'y aura pas de financement fédéral pour le transport à Bruxelles, ni d'appel à rejoindre la mobilisation.

Avis du CEF sur le projet d'accord de l'assurance chômage : à l'unanimité, le CEF rejoint l'avis de la délégation CGT de négociation et émet un avis négatif pour la signature de l'accord.

■ ORGA-RENFORCEMENT

Au 31 octobre 2022, il manque encore 43 FNI et plus de 7 000 timbres mensuels par rapport à 2021. Pour 2023, par rapport à 2022, il manque près de 8 000 FNI.

Progression des adhésions répertoriées dans CoGiTiel : 1 115 en 2022 et 1 236 en 2023.

Nécessité de maintenir le travail engagé sur la syndicalisation et de mettre en place des parrainages dans les entreprises sans présence CGT.

■ 43^{ème} CONGRÈS FÉDÉRAL

71 délégués de 29 syndicats inscrits, à ce jour.
33 candidatures au CEF transmises à la Fédération.

Présentation au CEF des fiches revendicatives actualisées par les groupes de travail. Après discussion, les fiches actualisées sont validées et seront envoyées aux syndicats avec les documents du Congrès.

■ ANCAV

Face aux très grandes difficultés de TOURISTRA, des contacts ont été pris avec plusieurs Fédérations CGT et des acteurs du tourisme social, afin d'élaborer un plan de sauvegarde du patrimoine de tourisme social de nos CSE.

■ 4^{ème} CONGRÈS DE L'UIS CHIMIE ÉNERGIE

Le 4^{ème} Congrès se tiendra les 28 et 29 novembre 2023 au CIS PARIS RAVEL. À ce jour, une quarantaine d'internationaux inscrits, mais assez peu de syndicats de la Fédération. **Il est encore possible de s'inscrire.**

■ FORMATIONS SYNDICALES

Au 2^{ème} semestre 2023, les formations suivantes ont été organisées :

- Politique financière (2)
- Niveau 1 (4)
- CSSCT (2)
- CSE (1)

■ INITIATIVES FÉDÉRALES

- **Webinaire du 15 novembre** : sur le thème des aides publiques distribuées aux entreprises, une vingtaine d'inscrits en mixte présentiel et à distance.
- **Webinaire du 21 novembre** : transition énergétique et compensations.
- **Journée d'étude du 6 décembre** sur le thème des agissements sexistes et harcèlement sexuel, organisée par les collectifs Santé-Travail et Égalité-Mixité de la Fédération.

SIONISME, ANTISIONISME, ANTISÉMITISME, LES MOTS ONT UN SENS...

Dans le contexte de polarisation intense lié aux événements dans la bande de Gaza et en Israël, le débat public voit resurgir des slogans ou des prises de paroles entretenant, volontairement ou non, la confusion entre « antisionisme » et « antisémitisme ». Des sionistes font souvent semblant de confondre antisionisme et antisémitisme.

■ SOUTENIR LES PALESTINIENS, C'EST ÊTRE ANTISÉMITES ? *Non bien sûr.*

L'antisémitisme, c'est la discrimination, le racisme, la haine dirigés contre les Juifs en tant que groupe ethnique ou religieux. L'antisémitisme est un fléau, une idéologie à l'origine des massacres de Juifs durant l'Histoire, notamment en Europe.

Ce sont les pogroms russes qui ont provoqué l'émigration de 600 000 Juifs à partir de la fin du 19^{ème} siècle, vers les États-Unis majoritairement, si bien que ce pays compte aujourd'hui autant de Juifs qu'en Israël. L'antisémitisme fut la cause de la Shoah, l'entreprise d'extermination systématique des Juifs d'Europe par les Allemands entre 1933 et 1945. ... si bien que critiquer la politique d'annexion illégale, d'occupation des terres d'autrui, d'apartheid des Palestiniens en Israël, signifieraient être antisémite et rabaissé au même rang que les nazis !

Une pirouette pour éviter les problèmes de fond !

Pour rappel, le sionisme, c'est le mouvement nationaliste visant à créer, puis à soutenir l'État d'Israël et sa politique. Le Sionisme est né au 19^{ème} siècle, c'est une idéologie et un mouvement politique dont l'objectif est de constituer un État souverain pour les Juifs. Le sionisme a choisi la Palestine comme territoire de cet État.

L'antisionisme, ce n'est pas nier aux Juifs le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, comme on l'entend trop souvent, mais un mouvement qui s'op-

pose à la conception d'un État qui s'arroge le droit d'apartheid et de nettoyage ethnique envers les Palestiniens. L'antisionisme est le fait de critiquer la politique menée par l'État d'Israël et son expansion territoriale, ou bien de considérer l'existence même du pays ou ses frontières comme critiquables ou illégitimes.

L'ANTISÉMITISME RELÈVE DE LA XÉNOPHOBIE ET DE PRATIQUES TOTALEMENT INCOMPATIBLES AVEC LES VALEURS DE LA CGT !

L'apartheid, c'est, par exemple pour Israël, qui a été porté en exemple pour avoir vacciné « sa » population, exclure les Palestiniens de sa campagne

vaccinale, malgré ses obligations internationales. En effet, en pleine période de pandémie, Israël, dont les médias ont vanté la campagne de vaccination éclair de la population, a volontairement appliqué un apartheid en ne vaccinant prioritairement que les citoyens israéliens, laissant le Covid se propager dans la population palestinienne.

Apartheid, blocus, expulsions, expropriations, annexions, le sionisme est nocif. Il tue, il exploite les travailleurs palestiniens dans les territoires occupés.

L'antisionisme, ça veut dire l'égalité des droits pour tous entre Méditerranée et Jourdain et donc pas de statut privilégié pour aucun groupe humain. Pour juger si le sionisme est acceptable, il vaut mieux s'informer de la réalité de la vie des Palestiniens plutôt que de philosopher sur des principes derrière son ordinateur ou sa télévision.



FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT
CHIMIE (0044) . PHARMACIE INDUSTRIE (0176) . RÉPARTITION
PHARMACEUTIQUE (1621) . FABRICATION PHARMACEUTIQUE À FAÇON
(1555) . OFFICINES (1996) . LAM (0959) . PÉTROLE (1388) .
CAOUTCHOUC (0045) . PLASTURGIE (0292) . INDUSTRIES ET SERVICES
NAUTIQUES (3236) . NÉGOCE & PRESTATIONS DE SERVICES DANS LES
DOMAINES MÉDICOTECHNIQUES (1982)

SANS MOBILISATION, PAS D'AVANCÉE SOCIALE ! **SANS GRÈVE, PAS DE PROGRÈS !**

Les événements internationaux, guerre en Ukraine, génocide en Palestine, épuration ethnique en Arménie, ainsi que les événements climatiques majeurs en France tiennent aujourd'hui le haut du pavé dans les médias.

Et pendant ce temps-là, le gouvernement continue dans sa lancée en matière d'austérité et de réduction des libertés. Les projets de loi de finance de la Sécurité sociale et de l'État ont été adoptés via la procédure autorisée par l'article 49.3 de la constitution, donc sans aucun débat à l'Assemblée nationale.

Darmanin enchaîne avec sa loi raciste « immigration », qui va encore précariser un peu plus les demandeurs d'asile, accentuer les reconduites à la frontière et les rétentions administratives.

Et, comme par enchantement, on ne parle plus ni d'inflation, ni de salaire, ni de retraite.

Or, l'inflation est toujours bien présente. Les denrées alimentaires continuent d'augmenter, le prix de l'énergie également et les fins de mois des travailleurs, des retraités et des chômeurs sont de plus en plus difficiles.

C'est la crise, mais pas pour tout le monde !

En effet, les entreprises du CAC 40 affichent des bénéfices records au premier semestre 2023 : 71 milliards d'euros !

Elles ont engrangé 172 milliards d'euros pour toute l'année 2022, et les deux tiers de cette somme ont été dilapidés en dividendes.

Donc, pour la finance et les ultra riches, tout va bien !

Et pendant ce temps, la part du financement de la Sécurité sociale par les cotisations sociales sur le travail est tombée à 49 %. Le reste vient de sources multiples toutes à la main du gouvernement. Les politiques menées accentuent toujours plus le transfert du financement vers l'impôt ou autres taxes. C'est tout bénéfice pour les entreprises qui ont toujours dit que la protection sociale ne devait pas reposer sur les revenus du travail mais sur la collectivité, sous-entendu : « Ce n'est pas à nous de payer ».

Alors le monde du travail ne doit pas rester sans réagir. La mobilisation pour des augmentations de salaire doit être à l'ordre du jour dans toutes les entreprises. Car augmenter les salaires, c'est non seulement bon pour l'amélioration du quotidien des familles, mais c'est également bénéfique pour notre protection sociale (santé, famille, chômage, retraite).

Et côté pénibilité et anticipation des départs à la retraite : même combat !

Les mobilisations doivent se mettre en place ou se poursuivre pour gagner des départs anticipés pour tous, notamment pour les travaux pénibles.

⇒ Alors n'attendons pas le printemps !

Dès maintenant MOBILISONS NOUS pour nos salaires, nos emplois, notre santé !